MINISTÈRE
DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE INTERARMEES DU SOUTIEN
EQUIPEMENTS COMMISSARIAT

FICHE PRODUIT INTERARMEES HABILLEMENT

FPIH

SCA 7810-0005

MAI 2025 V5

MITAINES DE COMBAT

1- PRESENTATION GENERALE

Les mitaines apportent une protection de la main adaptée au combat, qui permet la préhension et la percussion liées aux phases de combat.

Elles protègent les poings, les poignets, les phalanges et les pouces, des chocs et percussions répétés.

Elles répondent à la norme NF EN 13277-7

Les mitaines sont utilisées avec les équipements TIOR et les équipements du combattant, sur le terrain en toutes zones de métropole et d'outre-mer.

Elles sont réalisées en trois tailles.



Figure 1 : Mitaine de combat (photos non contractuelles)

SOMMAIRE

Article	Feuillet
PRESENTATION GENERALE	1
DONNEES LOGISTIQUES	2
DESCRIPTION	3
MARQUAGE – NOTICE D'UTILISATION ET GARANTIE	4
SUIVI DES MODIFICATIONS & VALIDATION	5

2- DONNEES LOGISTIQUES

DESIGNATION	RAG	NNO	RAD
MITAINE DE COMBAT TIOR TM	1012169	7810 14 580 8469	7810SH0031852
MITAINE TIOR DE COMBAT TL	1012169	7810 14 580 8473	7810SH0031853
MITAINE DE COMBAT TIOR TXL	1012169	7810 14 580 8476	7810SH0031854

3- DESCRIPTION

Les mitaines constituent un équipement ergonomique et ajustable, permettant une bonne protection des poignets, des poings et des doigts sur deux phalanges.

Elles comportent une protection en mousse, sur le dessus de la main, laissant la paume et le bout des doigts libres pour pouvoir saisir un objet, une arme ou une munition.

Elles présentent des pliures au niveau de la mousse, sur le dessus de la main. Les doigts (y compris les pouces) sont gainés sur deux phalanges, ainsi que le dessus de la main.

Les mitaines permettent une bonne souplesse dans les mouvements, tout en apportant une protection des doigts.

Elles se ferment par deux larges bandes auto-agrippantes autour du poignet.

Elles répondent à la norme NF EN 13277-7.

Caractéristiques :

- masse de 700 à 800 g par paire ;
- 3 tailles ;
- coloris noir ou vert OTAN.

Les mitaines de combat ont un rembourrage de protection en mousse injectée ; leur revêtement est en matière synthétique.

4- MARQUAGE – NOTICE D'UTILISATION ET GARANTIE

4.1 – Marquage

Les mitaines de combat doivent recevoir un marquage inaltérable gravé ou imprimé, indiquant la raison sociale, la désignation, le numéro de marché, le numéro de bon de commande, les mentions à la norme NF EN 13277-7, la taille et la référence article détaillée (RAD).

4.2 - Notice d'utilisation et d'entretien

Une notice d'utilisation, claire, rédigée en français, illustrée de schémas, doit accompagner l'article.

Cette notice doit décrire les précautions d'usages, le mode opératoire pour s'équiper, ainsi que le mode d'entretien (lavage à l'eau claire).

4.3 – Garantie

Une garantie d'un an est exigée.

4.4 – Emballage caisse carton

A la charge du fournisseur, selon la notice technique interarmées habillement n°SCA-0000-0002, relative au conditionnement, emballage, palettisation et modalités de mise à disposition des articles lors des réceptions.

5- SUIVI DES MODIFICATIONS ET VALIDATION

Date	Modifications
04/2025	Mise à jour de la notice

Grade, nom, prénom	Fonction	Date	Signature
COMMISSAIRE GENERAL DE 2EME CLASSE RENAUD DUTT	DIRECTEUR DU CIEC	2/06/25	







